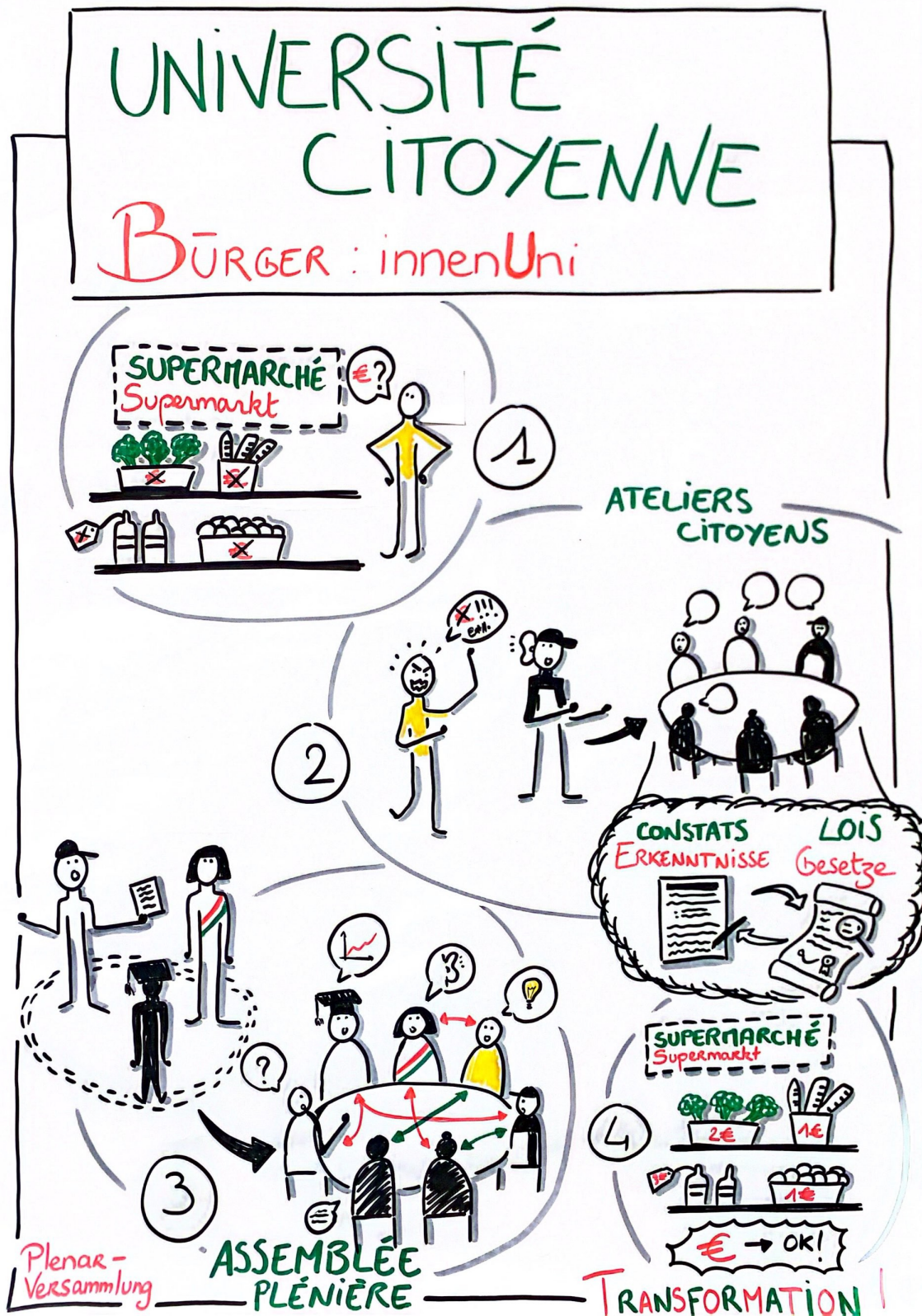


Université Citoyenne : mobilisation, méthodes, documentation et veille, échange avec les instances décisionnaires



Introduction

Une des actions emblématiques de l'association i.PEICC est l'Université Citoyenne. Cet article permet de revenir sur l'histoire de cet outil, ses enjeux, ses publics et ses déclinaisons actuelles à Montpellier

www.ipeicc.com/poles/pole-citoyennete-universite-citoyenne

Histoire de l'Université du Citoyen (UC)

Aux fondements de l'Université du Citoyen : la démarche marseillaise

Article pour aller plus loin : https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1995_num_1192_1_2556

Mise en œuvre par Joseph Ros – alors éducateur de la protection judiciaire et infantile ; aujourd'hui à la retraite et médiateur de la République – à Marseille en 1992 à la demande du sous-Préfet à la ville. Constat : « il est difficile de se déplacer d'un espace privé où les habitants sont à l'aise parce qu'ils peuvent dire des choses avec leurs mots, leur langage, vers un espace public qui nécessite des règles du jeu : une argumentation, des propositions écrites, ... »

Action partie des quartiers nord de Marseille, s'est rapidement étendue à plusieurs quartiers. L'initiative a démarré avec un groupe de pilotage restreint composé d'un médiateur social, des directeurs des centres sociaux des Flamants, de la Bricarde et de la Castellane, des coordonnateurs Zep (Zones d'éducation prioritaires) et des chefs de projets DSU (développement social urbain). Dans chaque quartier, un groupe travaille, encadré par un professionnel de l'action sociale, au rythme qui lui convient, en général une fois par semaine. Y vient qui veut : le jeune amène son frère, un copain, etc. C'est la mobilisation par le bouche à oreille.

Un travail de prise de parole en public est effectué. Les gens retrouvent de la dignité en se sentant écoutés. Le thème débattu est choisi collectivement par le groupe.

L'idée globale de l'Université du Citoyen est de mettre en place des groupes de paroles, de réflexion et de formation à la construction et à la prise de parole sur des sujets déterminés en fonction des questionnements des habitant·e·s. Ces habitant·e·s se retrouvent en assemblée plénière où ils vont pouvoir formuler leurs demandes d'informations sur le thème à des experts capables de leur répondre, et leurs propositions à des décideurs capables de les entendre et de les prendre en compte. L'objectif est d'arriver à une coproduction habitants-décideurs, partant du principe que tout habitant est porteur d'un savoir complémentaire à celui de l'institution.

Choix du terme « université » pour nommer cette action

« Pas de professeurs, pas d'implantation fixe, pas d'adhésion, pas de diplôme. Le choix du mot "université" peut surprendre. Il n'est pas anodin : il signifie que les universitaires et les chercheurs n'ont pas le monopole du savoir et occultent même souvent un aspect d'une grande importance : l'expérience de terrain. Or un savoir théorique et technocratique, que l'on ne met pas en correspondance avec une réalité de terrain, produit de l'exclusion, de l'incompréhension et de l'intolérance. [...] Les habitants sont capables de produire de l'opinion et du bon sens... à moindre frais ! Dès qu'on entre à l'université du Citoyen, on est déjà un peu professeur, puisqu'on a un savoir. » Joseph Ros

De l'Université du Citoyen en Languedoc Roussillon à l'Université Citoyenne en Occitanie

La démarche de l'université du Citoyen a été développée dans une dizaine de villes en France. L'Université du Citoyen existe depuis 1999 à Montpellier porté par Peuple et Culture Paillade dans le quartier populaire du même nom. Rayonnement de l'Université du Citoyen dans l'Hérault par la suite, en particulier à Frontignan/Sète (depuis 2003 sur le Bassin de Thau)

« Université Citoyenne » depuis fin 2022 : passer d'Université du Citoyen à Université Citoyenne, c'est déplacer le curseur sur le processus et l'engagement à l'œuvre, tout en reconnaissant la pluralité et la singularité des participant.e.s. La dénomination "Université Citoyenne" met en effet en action un collectif de personnes, dont la diversité (notamment de genres), n'était pas représentée derrière la mention du seul "citoyen".

Les enjeux de l'Université Citoyenne

Constats

« L'éducation, l'emploi, la santé, le logement, la consommation, l'environnement... autant de sujets de société qui nous concernent tous mais pour lesquels il existe peu d'espaces publics pour en parler, donner son avis, rencontrer d'autres personnes et échanger ».

Dans les groupes de parole de l'Université Citoyenne, des habitant.e.s de différents quartiers se rencontrent et s'expriment sur des sujets de société qui les concernent.

Cette parole, faite des constats issus de la vie quotidienne et de l'expérience de chacun.e, est recueillie par écrit et sert de base à la construction d'une réflexion collective.

« Que savons-nous exactement du fonctionnement de la société et de celui des institutions ? Qui peut nous en informer ? Et à quel moment pouvons-nous faire part de notre expérience aux décideurs publics ? »

Lors des assemblées plénières, les habitant.e.s formulent leurs demandes d'informations à des expert.e.s, lequel.le.s apportent leur éclairage. Ils et elles peuvent ensuite adresser, à des décideur.euses public.que.s, des propositions pour l'amélioration de l'action publique.

« Prendre la parole, s'exprimer en public, ce n'est pas facile, surtout quand on estime ne pas avoir le niveau de connaissances ou les diplômes pour savoir le faire ».

Les techniques d'animation de l'Université Citoyenne permettent à chacun.e de :

- se mettre en confiance pour prendre la parole en public
- mieux connaître les institutions
- construire une parole argumentée
- formuler collectivement des propositions

Les finalités de l'action

L'Université Citoyenne a pour finalité de créer les conditions de la participation des habitant·e·s à l'action publique.

Car « une action publique de qualité ne peut se concevoir sans la participation des habitants. Or ces derniers ne sont pas formés au processus de la décision publique » Joseph Ros

Postulat

Toute personne possède un savoir sur son environnement de vie et des idées pour l'améliorer. Par conséquent, elle est une ressource dans l'élaboration de tout ce qui relève de l'action publique.

« Tout habitant est porteur d'un savoir complémentaire à celui de l'institution », Joseph Ros

Enjeu

L'enjeu du projet de l'Université Citoyenne est de transformer les pratiques existantes des habitant·e·s, des professionnel·le·s et des décideur·euses institutionnel·le·s et politiques, afin de rendre leur rencontre constructive.

Il s'agit d'arriver à une co-production habitant·e·s / professionnel·le·s / décideur·euses, partant du principe que tout.e habitant.e est porteur.euse d'un savoir complémentaire de celui des décideureuses et des professionnel.le.s.

3 Axes fondamentaux pour résumer :

Passer d'une parole non-construite/émotionnelle à une parole construite

Passer de la parole privée à la parole publique

Peser sur la décision publique / co-production d'amélioration du fonctionnement des institutions

Publics

Les habitant.e.s

Cette méthode vise plus particulièrement ceux et celles qui, pour des raisons socio-économiques, culturelles ou autres, sont les plus éloigné·e·s de l'espace du débat public et de la décision publique.

Elle permet d'acquérir des connaissances afin de comprendre les données et contraintes d'un problème, de se former aux modalités d'une prise de parole publique et porteuse d'intérêts collectifs.

Les Professionnel.le.s

Il s'agit des personnes, salariées ou bénévoles, qui sont en relation avec la population d'un même territoire et/ou qui sont concernées par les projets de développement de ce territoire.

La méthode permet de s'approprier des outils méthodologiques en matière de participation des habitants et de nouvelles formes d'intervention.

Les Décideur.euse.s institutionnel.le.s et / ou politiques

Cette méthode permet de s'appuyer sur l'expertise coproduite des habitant·e·s et des professionnel·le·s de terrain dans l'élaboration de l'action publique ou d'actions de concertation.

Les déclinaisons actuelles à Montpellier

Université Citoyenne « ordinaire »

Mise en œuvre

Elle repose sur l'organisation et l'animation d'espaces de formation à la participation en direction des habitant·e·s – les assemblées plénières et les ateliers citoyens – par des personnes formées à la méthode Université Citoyenne et qui adhèrent à la démarche.

Elle fonctionne grâce à l'implication d'habitant·e·s de différents quartiers de Montpellier, à l'action et la réflexion d'un comité technique composé de professionnel·le·s de terrain qui animent des groupes de paroles et à la vigilance d'un comité de pilotage institutionnel.

Mobilisation

Cibles : habitant·e·s d'un quartier

Par le bouche à oreille

Sensibilisation des personnes les plus éloignées du débat public avec les ateliers de rue : valorisation de leur parole dans l'espace public et amorce d'une mise en confiance et d'un échange. Depuis reprise en 2023, déclinés sous les trois thématiques traitées durant l'année, à savoir l'alimentation, la dimension genrée de la violence et le renouvellement urbain.

Dans les autres quartiers : relai *via* les professionnel·le·s qui y travaillent

Le cursus Université Citoyenne

1/ les groupes de parole / ateliers citoyens sont un préalable à l'assemblée plénière : Que savons-nous sur le sujet ? Quelle expérience en avons-nous ? Des habitants de différents quartiers s'expriment sur un sujet de société qui les concerne, s'exercent à la construction d'une réflexion collective et à la prise de parole en public.

Une douzaine d'ateliers citoyens par cycle thématique avant la tenue de l'assemblée plénière

2/ Une assemblée plénière sur une demi-journée : elle permet de faire émerger les questions et les problèmes. Des expert·e·s sont présent·e·s pour apporter leur éclairage. Chacun enrichit ses connaissances. Le dialogue s'installe avec les décideurs. Elus locaux et responsables d'institutions concernés par le sujet sont interrogés reçoivent les propositions formulées collectivement par les participant·e·s.

L'animation des groupes de parole au cœur de la démarche

Elle est basée sur :

- la convivialité de l'accueil, la mise en confiance
- des règles de prise de parole acceptées par le groupe qui sécurisent
- la valorisation des savoirs issus de l'expérience
- le respect des différences de points de vue, de la parole singulière
- le partage des tâches : animation, prise de notes, restitution
- la validation collective des termes de la réflexion du groupe : constats, questions, propositions

Documentation et veille

Les habitant·e·s sont amené·e·s à suivre l'actualité concernant la thématique abordée : participer à des réunions publiques, veille médiatique, suivi de la communication des institutions, conférences, spectacles...

Documenter son expérience, son vécu : avec l'outil vidéo (cf [l'œil des habitants](#)), l'élaboration de cartes sensibles, de biographies alimentaires...

Exemples de thématiques traitées

- Les relations parents -école
- Les revenus minima et insertion
- La lutte contre les discriminations
- L'éducation et la culture tout au long de la vie
- La pollution et protection de l'environnement
- La participation des habitants aux décisions publiques
- L'accueil dans les services publics
- Le logement : droits et devoirs
- Les transformations de la ville
- La place des médias / L'éducation à l'image
- Le handicap dans la ville
- La place des femmes dans la société
- Le rôle des élus, l'engagement
- L'insertion des jeunes, l'accès à l'emploi
- les mobilités
- L'accès aux loisirs et à la culture

Thématiques en cours :

- Alimentation
- Projet de territoire
- Mobilités

« Le soutien apporté par la Commission européenne à la production de la présente publication ne vaut en rien approbation de son contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs ; la Commission ne peut être tenue responsable d'une quelconque utilisation qui serait faite des informations contenues dans la présente publication ».